

BILAN DE MI-MANDAT CONSEIL MUNICIPAL



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs

~ BILAN MI-MANDAT

À mi-chemin de son engagement envers la communauté, le conseil municipal, élu en novembre 2021, prend un instant de réflexion pour revisiter ses réalisations. Ambitieux de continuer à faire avancer de grands dossiers, cette démarche vise à éclairer les accomplissements déjà réalisés tout en orientant de manière plus précise les futurs travaux du conseil pour les deux années à venir.



~ TRAVAUX PUBLICS

Au niveau du Service des travaux publics, le conseil municipal a fait au cours des années 2022 et 2023 des records en investissement dans nos infrastructures routières.

Durant les deux dernières années, c'est près de 2 400 000\$ qui a été investi dans des projets de réfection pour le chemin Filion, le chemin des Cailles et le chemin des Cocotiers. Cet investissement a aussi servi à la réparation d'une dizaine de ponceaux, de nombreux fossés et d'accotements. Grâce au travail exceptionnel de nos administrateurs municipaux, nous avons frôlé les 7 400 000\$ en subvention, nous permettant ainsi d'alléger le fardeau fiscal de ces investissements sur le compte de taxes des citoyens.

En ce qui concerne les immobilisations aux travaux publics, un changement important de culture devait s'imposer rapidement. En effet, la nécessité de respecter la Loi sur les contrats publics, la Loi sur les ingénieurs ainsi que la Loi sur la santé et sécurité des travailleurs nous a obligés à revoir nos méthodes de travail en voirie. Nous avons donc dû revoir les processus d'octroi de contrats de gré à gré, afin d'adopter les pratiques les plus éthiques du milieu municipal. Nous avons commencé à avoir recours à des services d'ingénieries pour la préparation de certains travaux d'infrastructures lorsque la loi le prévoit: notamment pour la réfection de chemins ainsi que pour les installations de ponceaux en cours d'eau. Il a fallu équiper nos travailleurs ainsi que nos camions pour être autonome et dans le respect de la Loi en matière de signalisation routière.

Cette façon de travailler demande une préparation en amont très rigoureuse des travaux à venir. C'est pour cette raison que le conseil municipal a décidé de dépolitiser l'exercice de priorisation des travaux publics en adoptant une politique venant indiquer le cadre que c'est à l'administration de prioriser et c'est le conseil municipal qui octroie les ressources financières.

Pour continuer, l'achat de machinerie lourde permet à nos cols bleus d'effectuer beaucoup de tâches à l'interne, permettant ainsi de diminuer le recours à la sous-traitance. Les sommes dégagées par ces nouvelles façons de faire, année après année, sont réinvesties dans l'entretien de nos chemins. Les preuves sont faites, l'achat de machinerie permet d'augmenter le service aux citoyens et d'en réduire la facture.

La transition vers ces nouvelles façons de faire en voirie a eu lieu rapidement et de façon structurante pour notre Municipalité grâce à l'expérience de nos administrateurs et la volonté de fer de nos cols bleus.

Avec les changements climatiques, nous avons eu notre lot d'événements météorologiques extrêmes. Heureusement, nos nouveaux équipements de voirie ont permis à notre équipe d'intervenir rapidement et avec agilité dans des situations d'urgence.

Finalement, le conseil municipal a pris connaissance de l'ampleur des travaux à mettre sur les bâtiments. Devant une bibliothèque à reconstruire en raison d'un problème structurel et un hôtel de ville faute d'entretien, le conseil municipal a décidé, par souci de faire diminuer l'envergure des investissements en infrastructure, de jumeler les deux projets. Ainsi, la portion du projet de l'hôtel de ville est en présélection pour une subvention pouvant atteindre 73% du coût de construction et l'administration travaille actuellement à trouver une subvention pour la portion bibliothèque.

~ ADMINISTRATION

EMBAUCHES

Au niveau administratif, la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans la région s'est fait beaucoup ressentir au sein de l'administration. Tout d'abord, depuis le début de ce mandat, pas moins de quatre employés, dont trois cadres, ont quitté leur emploi en optant pour des municipalités limitrophes qui offrent de meilleures conditions de travail. Par ailleurs, il est difficile de trouver de nouvelles candidatures pour ces postes. Celui d'adjoint à l'urbanisme est vacant depuis maintenant plus de six mois.

Cette nouvelle réalité du marché du travail force la Municipalité à revoir ses facteurs d'attractivité en tant qu'employeur et à faire preuve de créativité pour attirer des travailleurs qualifiés, qui voudront s'investir professionnellement pour plusieurs années. C'est pourquoi le conseil municipal étudie actuellement la possibilité d'ouvrir une garderie pour la communauté et les membres du personnel municipaux. De plus, la construction d'un hôtel de ville sécuritaire et salubre sera certainement un élément clé pour la rétention et l'attraction des employés.

Le départ de notre directeur général en septembre 2022 a révélé au conseil municipal la fragilité de notre structure administrative. En effet, ayant une petite administration, la structure administrative de l'époque faisait en sorte que le départ d'un seul joueur venait lourdement déstabiliser l'administration, et du même coup, la progression des dossiers. Le conseil municipal a donc choisi d'investir dans l'embauche de nouvelles compétences au sein de l'équipe administrative. Le poste d'adjoint au greffe est devenu un poste-cadre de coordonnateur et greffe/DGA. Le poste est occupé par Monsieur Sylvain Michaudville, notaire de formation avec plus de 25 années d'expérience dans le milieu municipal. Ce changement permet d'appuyer la direction générale dans la gestion des dossiers et permet un meilleur équilibre dans le partage de la responsabilité des dossiers de la Municipalité.

Également, le conseil a misé sur l'embauche d'une directrice générale, madame Anne-Claire Robert, avec des compétences comptables qui ont permis de redresser nos finances, de palier à certaines lacunes et de mettre en place plusieurs recommandations des vérificateurs comptables de la Municipalité.

PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne a été au cœur des priorités du conseil municipal dès son arrivée en poste. En effet, de nombreuses consultations publiques et séances d'informations ont été menées auprès de la population depuis les deux dernières années afin de prendre le pouls de la population sur les grands dossiers de notre communauté.

Par exemple, le conseil municipal a commencé, en 2022, à mener des consultations publiques sur le budget en amont de son adoption. Une séance d'information a également été tenue afin d'informer la population des défis financiers de la Municipalité en ce qui concerne les importants investissements qui doivent être faits dans nos infrastructures routières dans les prochaines années. La population a également été consultée en amont de projets d'envergures tels que la réfection des chemins Filion et Fournel, ainsi que le projet d'accès à l'eau.

Cela a permis aux membres du conseil municipal d'ajuster leurs positions dans certains dossiers lorsque des éléments nouveaux ont été soulevés par les citoyens. Ces échanges enrichissants et constructifs ont permis de faire progresser des idées et les discussions au sein du conseil municipal et de trouver des solutions en prenant en compte la réalité d'un plus grand nombre de citoyens.

L'arrivée de notre nouvelle directrice générale a permis de mettre en place de nouveaux outils pour favoriser l'implication citoyenne. Mensuellement, un rapport des dépenses de la municipalité est déposé en séance du conseil, permettant ainsi à l'ensemble de la population de voir la progression du budget municipal, poste par poste, tous les mois.

~ URBANISME

En tant que gouvernement de proximité, le conseil municipal agit comme législateur de la Municipalité. Il joue donc un rôle important pour faire évoluer la réglementation municipale afin que cette dernière représente les nouvelles réalités sociales et urbaines de la Municipalité. Ayant été élu durant la période de la pandémie, le conseil municipal actuel a dû composer avec une municipalité en plein changement. L'intérêt pour la région des Laurentides a amené un renouvellement au sein de la population et a exercé une forte pression sur le développement de nouvelles habitations.

Depuis le début du mandat, près d'une douzaine de modifications règlementaires en urbanisme ont été déployés par le conseil municipal tel que dans les permis et certificats, les usages conditionnels, le PPCMOI et la mise en place d'un PIIA.

Également, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) a été mis en place afin de permettre au conseil municipal de revoir les orientations de la Municipalité concernant le développement immobilier dans notre plan d'aménagement. L'objectif est de trouver un équilibre entre le développement immobilier et la protection de nos forêts.

Les deux premières années de mandat ont été très chargées pour le conseil municipal et l'administration. Les deux prochaines années serviront davantage à venir compléter des projets entamés tel que la révision règlementaire en urbanisme, l'entretien et le renouvellement de nos infrastructures routières ainsi qu'augmenter l'attractivité de la Municipalité comme employeur de choix.

~ ENVIRONNEMENT

En matière d'environnement, le conseil municipal s'est attelé à conformer la Municipalité à la Loi sur la sécurité des barrages pour les 10 barrages appartenant à la Municipalité. Cette loi exige de mettre en place un système de surveillance des barrages par des ingénieurs ainsi que de procéder à des études de sécurité afin de connaître l'état de ces infrastructures ainsi que prévoir les entretiens requis pour les prochaines années.

Le conseil municipal choisit d'orienter les ressources de la Municipalité vers la protection de la santé de nos lacs. Pour ce faire, le conseil mise sur l'expertise et l'engagement des organismes communautaires locaux afin de soutenir le Service de l'environnement dans ses travaux. Par exemple, depuis maintenant deux ans, un partenariat a été conclu entre ABVLacs afin de faire tester l'eau de dix lacs par année pour en vérifier la qualité.

Un plan de communication a également été déployé afin de sensibiliser la population aux dangers que représentent les espèces aquatiques exotiques envahissantes pour la santé de nos lacs, et encourager les citoyens à utiliser la station de lavage d'embarcations nautiques avant toute mise à l'eau.

Également, un exercice de repérage a été mené autour des lacs afin d'identifier les endroits où il y a une grande cumulation de sédiments dans les lacs. Un premier bassin de rétention des sédiments a été construit sur le chemin Sainte-Anne-des-Lacs dans le secteur du lac Ouimet.

Ayant le privilège d'avoir une communauté vibrant d'un grand intérêt pour la protection de l'environnement, le conseil municipal a décidé de miser sur des citoyens engagés, professionnels et informés pour composer le comité consultatif en environnement. En lui donnant des mandats clairs, le comité consultatif vient davantage soutenir le conseil municipal dans la prise de décision ayant un impact sur la qualité de notre environnement. Cette précieuse collaboration permet de faire avancer plus rapidement des dossiers, et ce, dans le souci de faire converger toutes les forces de la Municipalité vers un même objectif.

~ LOISIRS

Le conseil municipal a entamé, dès sa première année de mandat, une réflexion profonde sur l'offre de service en loisirs. Un sondage a été mené auprès de la population auquel nous avons reçu plus de 450 répondants. Ce sondage a permis au conseil municipal d'ajuster l'offre de service en loisirs et d'orienter l'administration sur des projets rassembleurs pour la communauté. À ce jour, le conseil municipal travaille vers la construction d'un Pumptrack ainsi que l'accès à l'eau pour la baignade pour nos citoyens.

Toujours en loisirs, le conseil municipal décide de miser sur l'expertise et l'engagement des organismes communautaires locaux afin d'élargir l'offre de services aux citoyens en soutenant financièrement les organismes tels qu'Héritage Plein Air du Nord, la Maison de la famille, Soupe et Cie, l'Amicale et ABVLacs.

Malheureusement, l'inflation a eu un impact important sur le budget municipal au cours de l'année 2022. Lors de l'adoption du budget 2023, le conseil municipal s'est vu forcé de devoir couper dans les services aux citoyens afin d'équilibrer son budget. Ce sont plusieurs événements qui ont été retirés de la programmation ainsi que le poste de direction des loisirs.

~ INCENDIE

Notre Municipalité a la chance d'avoir une caserne de pompier en excellent état et à jour dans ses équipements d'interventions. Cependant, la municipalité n'a pas été épargnée par les effets de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des incendies. La Municipalité fait face à deux enjeux en ce qui a trait à la rétention de la main-d'œuvre : l'absence de logements à dix minutes de la caserne et la professionnalisation du secteur des services des incendies.

Le resserrement des normes en ce qui concerne les délais d'intervention force les pompiers à devoir habiter dans un rayon de maximum dix minutes de la caserne afin de pouvoir se rendre sur les sites d'interventions en respectant le schéma de couverture de risque. L'absence de logements dans ce rayon fait en sorte qu'il est difficile, voire impossible, pour un pompier de se loger à l'intérieur des distances prescrites.

Avec la professionnalisation du secteur des services incendies, il est de plus en plus difficile pour un pompier volontaire d'acquérir la certification nécessaire afin de devenir pompier. D'autre part, les pompiers qui acquiert la formation en milieu scolaire afin d'en faire leur profession cherchent des emplois dans le secteur qui sont à temps plein. Ayant un petit service avec seulement des postes de pompiers à temps partiel, la Municipalité est peu attrayante pour ces candidats.

Devant ces défis, le conseil municipal a décidé d'entamer une réflexion approfondie sur la structure du Service de la sécurité publique et incendie en mandatant l'administration à explorer de nouvelles façons de travailler avec les Municipalités de la région.



Catherine Hamé
Mairesse

~ Vous souhaitez discuter avec le conseil municipal?

Nous vous invitons à rencontrer vos élus au Centre communautaire, le **samedi 27 janvier** et le **samedi 20 avril** 2024, afin de discuter des enjeux qui vous préoccupent autour d'un café.

Une belle façon d'ouvrir le dialogue et d'échanger avec la communauté.

